

il y a quelque temps : " Vous savez que B... vient de l'avant pour le comté de R... Il est bien qualifié pour faire un membre, malheureusement, il n'est pas de la place. Il a adressé une assemblée où se trouvait N..., qui l'a accusé de s'entendre avec les deux partis, afin de n'être pas opposé. B... a nié emphatiquement et N... a fait apologie. X..., dont le fils a envoyé une application à l'Orateur pour avoir une place de clerc sessionnel, a publié, ce matin, un article éditorial contre B..., mais vous verrez qu'il finira par le supporter. Le *Courrier* ne se donnera pas le trouble de lui répondre. L'émanation des brefs est fixée à lundi ; l'officier rapporteur a été notifié ; l'*Événement* et l'*Électeur* seront corrects. "

Celui qui tenait ce langage croyait sincèrement s'exprimer en langue française.

On a remarqué que nos classes populaires font un fréquent usage d'expressions maritimes. M. Alexis Delaire, de Paris, étant de passage à Québec, l'an dernier, et voulant se rendre au département de l'Instruction publique, demanda à un ouvrier, qui se tenait auprès de la fontaine du Palais législatif, par où il devait passer :

— " Entrez par la porte du coin, lui répond Jean-Baptiste ; dévirez à droite et rendez-vous jusqu'au fond du corridor ; là vous embarquerez dans l'élévateur ; rendu à la deuxième étage, dévirez encore à droite : vous serez quasiment arrivé. "

Notez que cet ouvrier, que je connais bien, ne boit pas de cidre, et que cinq ou six générations le séparent de ses ancêtres de Normandie.

Il est possible que plusieurs expressions devenues aujourd'hui exclusivement maritimes, aient eu autrefois un sens plus général. Dans une lettre adressée par Montcalm à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 octobre 1756, le vainqueur de Chouaguen, qui était un lettré, un membre ou tout au moins un correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, priait madame la Supérieure de faire placer six bouteilles de baume *de* Canada et dix livres de *suc* d'érable dans " une caisse bien AMARRÉE, " et d'expédier le tout à madame de la Bourdonnaye, à Paris. Montcalm s'était-il canadianisé pour faire plaisir à Vaudreuil ? Cela est peu probable. Le sens du mot *amar* est-il devenu plus restreint aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois ? Cela est possible. Ce qui est certain, c'est que malgré les préférences de la Sorbonne, la langue française ne peut être tenue à fixité d'une manière absolue.

On a reconstitué, au moins dans les grandes lignes, l'histoire de certains peuples de l'ancien monde par l'étude de leurs langues. Ainsi, l'idiome particulier d'un peuple, dont on retrouvait l'usage dans une contrée éloignée, indiquait, d'une manière certaine, une migration ou une conquête à une date plus ou moins reculée. Selon le degré d'altération de l'idiome, on jugeait du degré d'ancienneté de la migration ou de la conquête.

Pour un étranger, le plus ou moins de pureté avec lequel nous parlons et